

Ammonium bicarbonate

11213-6X1KG

Version 1.3

Date de révision
24.04.2024

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Ammonium bicarbonate

FDS-nombre : 000000020209

Type de produit : Substance

Remarques : SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006.

Nom Chimique : hydrogenocarbonate d'ammonium

No.-CAS : 1066-33-7

Numéro d'Enregistrement REACH : 01-2119486970-26

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire

Utilisations déconseillées : aucun(e)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Honeywell Specialty Chemicals Seelze GmbH
Wunstorfer Straße 40
30926 Seelze
Allemagne

Honeywell International, Inc.
115 Tabor Road
Morris Plains, NJ 07950-2546
USA

Téléphone : (49) 5137-999 0

Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec : SafetyDataSheet@Honeywell.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Ammonium bicarbonate

11213-6X1KG

Version 1.3

Date de révision
24.04.2024

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)
+1-303-389-1414 (Medical)
: Centre de contrôle de poison:
France: +33(0)145425959

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Toxicité aiguë Catégorie 4 - Oral(e)
H302 Nocif en cas d'ingestion.

2.2. Éléments d'étiquetage

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H302 Nocif en cas d'ingestion.

Conseils de prudence : P280 Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.
P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Peut provoquer une irritation des yeux. Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus. La substance/Le mélange ne contient pas de

Ammonium bicarbonate

11213-6X1KG

Version 1.3

Date de révision
24.04.2024

composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom Chimique	No.-CAS No.-Index Numéro d'Enregistrement REACH No.-CE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
hydrogencarbonate d'ammonium	1066-33-7 01-2119486970-26 213-911-5	Acute Tox. 4; H302; Oral(e)	>= 90 % - <= 100 %	

3.2. Mélanges

Non applicable

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux:

Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Inhalation:

En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Ammonium bicarbonate

11213-6X1KG

Version 1.3

Date de révision
24.04.2024

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Protéger l'oeil intact. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Ingestion:

En cas d'ingestion, faire boire de l'eau. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Eau pulvérisée

Mousse

Dioxyde de carbone (CO₂)

Produits extincteurs en poudre

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'):

Ammoniac

oxydes de carbone (CO, CO₂) et oxydes nitreux (NO_x).

Ammonium bicarbonate

11213-6X1KG

Version 1.3

Date de révision
24.04.2024

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle. Veiller à une ventilation adéquate. Éviter la formation de poussière. Éviter de respirer la poussière ou le brouillard de pulvérisation.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas décharger dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser un équipement de manutention mécanique.
Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger:

Aspiration sur le site indispensable. Éviter la formation de poussières et d'aérosols.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène:

Pratiques générales d'hygiène industrielle.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Ammonium bicarbonate

11213-6X1KG

Version 1.3

Date de révision
24.04.2024

Information supplémentaire sur les conditions de stockage:

Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Valeurs DNEL/PNEC

Composant	Utilisation finale/ incidence	Durée d'exposition	Valeur	Voies d'exposition	Remarques
hydrogencarbonate d'ammonium	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		62,5 mg/m3	Inhalation	
hydrogencarbonate d'ammonium	Travailleurs / Aigu - effets systémiques		160,7 mg/m3	Inhalation	
hydrogencarbonate d'ammonium	Travailleurs / Long terme - effets locaux		62,5 mg/m3	Inhalation	
hydrogencarbonate d'ammonium	Travailleurs / Aigu - effets locaux		160,7 mg/m3	Inhalation	
hydrogencarbonate d'ammonium	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		57mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
hydrogencarbonate d'ammonium	Consommateurs / Long		13,33 mg/m3	Inhalation	

Ammonium bicarbonate

11213-6X1KG

Version 1.3

Date de révision
24.04.2024

	terme - effets systémiques				
hydrogencarbonate d'ammonium	Consommateurs / Aigu - effets systémiques		143,91 mg/m ³	Inhalation	
hydrogencarbonate d'ammonium	Consommateurs / Long terme - effets locaux		13,53 mg/m ³	Inhalation	
hydrogencarbonate d'ammonium	Consommateurs / Aigu - effets systémiques		143,91 mg/m ³	Inhalation	
hydrogencarbonate d'ammonium	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		34,2mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
hydrogencarbonate d'ammonium	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		17,1mg/kg bw/d	Ingestion	
hydrogencarbonate d'ammonium	Consommateurs / Aigu - effets systémiques		34,05mg/kg bw/d	Ingestion	

Composant	Compartiment de l'environnement / Valeur	Remarques
hydrogencarbonate d'ammonium	Eau douce: 0,37 mg/l	Assessment factor: 10
hydrogencarbonate d'ammonium	Eau de mer: 0,037 mg/l	Assessment factor: 100
hydrogencarbonate d'ammonium	Station de traitement des eaux usées: 1347 mg/l	
hydrogencarbonate d'ammonium	Sédiment d'eau douce: 0,1332 mg/kg dw	Assessment factor: 100
hydrogencarbonate d'ammonium	Sédiment marin: 0,01332 mg/kg dw	Assessment factor: 1000

Ammonium bicarbonate

11213-6X1KG

Version 1.3

Date de révision
24.04.2024

hydrogenocarbonate d'ammonium

Sol: 74,9 mg/kg dw

Assessment factor:
10

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.
Ne pas respirer les poussières.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Type de Filtre recommandé:

Demi-masque avec filtre à particules P2 (Norme Européenne 143)

Protection des mains:

Matière des gants: Latex Naturel

délai de rupture: > 480 min

Épaisseur du gant: 0,6 mm

Lapren®706

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

Remarques:Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Ammonium bicarbonate

11213-6X1KG

Version 1.3

Date de révision
24.04.2024

Protection de la peau et du corps:
Vêtement de protection

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- | | | |
|--|---|--|
| (a) État physique | : | solide |
| (b) Couleur | : | incolore |
| (c) Odeur | : | ammoniacale |
| (d) Point de fusion/point de congélation | : | env. 60 °C
Se décompose avant de fondre. |
| (e) Point/intervalle d'ébullition | : | donnée non disponible |
| (f) Inflammabilité | : | Ce produit n'est pas inflammable. |
| (g) Limites inférieure et supérieure d'explo | : | Limite d'explosivité, inférieure
Non applicable |
| | : | Limite d'explosivité, supérieure
Non applicable |
| (h) Point d'éclair | : | Non applicable |
| (i) Température d'auto-inflammation | : | Non applicable |
| (j) Température de décomposition | : | 60 °C
Température de décomposition |
| (k) pH | : | env. 8,0 |

Ammonium bicarbonate

11213-6X1KG

Version 1.3

Date de révision
24.04.2024

à 20 °C

(l) Viscosité, cinématique : donnée non disponible

(m) Solubilité(s) : Hydrosolubilité:
220,0 g/l
à 20 °C

(n) Coefficient de partage:
n-octanol/eau : donnée non disponible

(o) Pression de vapeur : 66,7 hPa
à 20 °C

(p) Densité et / ou densité
relative : env. 1,58 g/cm³
à 20 °C

(q) Masse volumique
apparente : env. 960 kg/m³

(q) Densité de vapeur
relative : donnée non disponible

(r) Caractéristiques de la
particule : donnée non disponible

9.2 Autres informations

Taux d'évaporation : donnée non disponible

Viscosité, dynamique : donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

donnée non disponible

10.2. Stabilité chimique

Ammonium bicarbonate

11213-6X1KG

Version 1.3

Date de révision
24.04.2024

env.60 °C

Température de décomposition

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) à notre connaissance.

10.4. Conditions à éviter

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

10.5. Matières incompatibles

Acides
Oxydants
Nitrates
Nitrites

10.6. Produits de décomposition dangereux

Ammoniaque

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

(a) Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale:

DL50

Espèce: Rat

Valeur: 1.576 mg/kg

Méthode: OCDE Ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée:

donnée non disponible

Toxicité aiguë par inhalation:

donnée non disponible

Toxicité aiguë (autres voies d'administration):

donnée non disponible

Ammonium bicarbonate

11213-6X1KG

Version 1.3

Date de révision
24.04.2024

(b) Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Espèce: Epiderme humain reconstitué (RHE)

Résultat: Non irritant

Méthode: OCDE Ligne directrice 431

(c) Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

(d) Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

donnée non disponible

(e) Mutagénicité sur les cellules germinales:

Note: N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

(f) Cancérogénicité:

Espèce: non spécifié

Note: donnée non disponible

(g) Toxicité pour la reproduction:

Espèce: non spécifié

Remarques: donnée non disponible

(h) STOT-exposition unique:

donnée non disponible

(i) STOT - exposition répétée:

donnée non disponible

(j) Danger par aspiration:

donnée non disponible

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

donnée non disponible

Autres informations:

donnée non disponible

Ammonium bicarbonate

11213-6X1KG

Version 1.3

Date de révision
24.04.2024

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour le poisson:

CL50

Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Valeur: 63,4 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

CL50

Espèce: Poisson

Valeur: 68,4 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

EC10

Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)

Valeur: 6,3 mg/l

Durée d'exposition: 30 jr

Toxicité des plantes aquatiques:

donnée non disponible

Toxicité pour les invertébrés aquatiques:

CE50

Espèce: Daphnia magna

Valeur: 202 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

CE50

Espèce: Ceriodaphnia (puce d'eau)

Valeur: 145,6 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Toxicité chronique des intervertébrés aquatiques:

EC10

Espèce: Hyallela azteca (Hyalette mexicaine)

Valeur: 3,7 mg/l

Durée d'exposition: 70 jr

Ammonium bicarbonate

11213-6X1KG

Version 1.3

Date de révision
24.04.2024

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité:

Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

donnée non disponible

12.7. Autres effets néfastes

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

Emballages:

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

Information supplémentaire:

Dispositions relatives aux déchets:

Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE

CE Règlement No. 1013/2006

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

Ammonium bicarbonate

11213-6X1KG

Version 1.3

Date de révision
24.04.2024

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR/RID: Marchandise non
dangereuse

IMDG: Marchandise non
dangereuse

IATA: Marchandise non
dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID: Marchandise non dangereuse

IMDG: Marchandise non dangereuse

IATA: Marchandise non dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

donnée non disponible

14.4 Groupe d'emballage

donnée non disponible

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID: non

Polluant marin: non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

donnée non disponible

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Base	Valeur	Remarques
Directive 2012/18/CE		Non applicable
Substances extrêmement préoccupantes (SVHC)		Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-delà des limites de concentration réglementaires respectives ($\geq 0,1\%$ (w/w)), réglementation (EC) N° 1907/2006

Ammonium bicarbonate

11213-6X1KG

Version 1.3

Date de révision
24.04.2024

		(REACH), article 57).
--	--	-----------------------

Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques
Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances (LIS)
Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Japon. Kashin-Hou Law List
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Korea. Existing Chemicals Inventory (KECI)
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances
Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)
Listé ou en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

Ammonium bicarbonate

11213-6X1KG

Version 1.3

Date de révision
24.04.2024

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

hydrogenocarbonate d'ammonium : H302 Nocif en cas d'ingestion.

Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.
Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations :

CE Communauté Européenne

CAS Chemical Abstracts Service

DNEL Derived no effect level

PNEC Predicted no effect level

vPvB Very persistent and very bioaccumulative substance

PBT Persistent, bioaccumulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.
Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.

Ammonium bicarbonate

11213-6X1KG

Version 1.3

Date de révision
24.04.2024
